



Madame Yaël Braun-Pivet Présidente de l'Assemblée nationale

Paris, le 21/02/2024

Objet : demande d'une commission d'enquête sur la situation des services d'urgences en France

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs mois la situation des services d'urgence dans le pays est extrêmement préoccupante. Il ne se passe plus une semaine sans que la presse ne relaie des histoires de patients décédés aux urgences, parfois sur un brancard, dans le couloir, faute de capacité de prise en charge adéquate.

Les soignants ne sont pas responsables de ces drames. Depuis des années, ils alertent sur la dégradation des conditions de travail dans les services d'urgence et sur les risques pour les patients.

A l'été 2022, une mission flash confiée à M. François Braun, ancien Ministre de la santé, préconisait la mise en place d'une régulation par le 15 pour les entrées aux urgences pour lutter contre la surcharge de ces dernières. Alors que cette mesure devait représenter un fonctionnement dégradé mais transitoire pour résister à un été de grande tension, elle devient malheureusement de plus en plus la norme. A l'été 2023, ce sont plus d'un service sur deux qui ont dû fermer totalement ou partiellement.

Sur le seul mois de décembre 2022, le syndicat Samu Urgences de France a estimé à 150 le nombre de décès aux urgences du fait d'une trop longue attente avant prise en charge. Selon une étude de l'INSERM, de l'APHP et de l'Université de Rouen, une nuit sur un brancard pour un patient de plus de 70 ans augmente de 40% le risque de mortalité hospitalière pour ce dernier.

Tout prête à croire que ces situations tragiques sont en forte progression. Un récent article du Parisien relate le témoignage glaçant de soignants urgentistes : « La vérité, c'est que quand il y a des morts, on ne fait pas remonter ».

Le 18 septembre 2023, une proposition de résolution déposée par une centaine de députés demandait la création d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur les pertes de chance aux urgences et proposer des solutions pour les soignants et les patients. Nous renouvelons ici cette demande et nous vous demandons la mise à l'ordre du jour de l'Assemblée de cette proposition de résolution.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos plus respectueuses salutations.

Damien Maudet, député La France Insoumise de Haute-Vienne
Pierre Dharréville, député Groupe Démocrate et Républicain des Bouches-du-Rhône
Sabrina Sebaihi, députée Ecologiste des Hauts-de-Seine
Arthur Delaporte, député Socialiste du Calvados
Sébastien Peytavie, député Génération.s de Dordogne
Yannick Favennec, député Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires de Mayenne

Ainsi que les organisations cosignataires :

<u>Syndicats</u>: Fédération CFDT Santé Sociaux, Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, Fédération Sud Santé Sociaux, Syndicat National des Infirmier.e.s Conseiller.e.s de Santé-FSU, Union Fédérale Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens-CGT, Union Syndicale de la Psychiatrie, Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé, Union Syndicale Solidaires,

Associations, Collectifs, Mutuelles: Alternative Mutualiste, Appel des Appels, Association des Médecins Urgentistes de France, ATTAC, Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux soins, Collectif Européen des Patients des Hôpitaux Publics et des Résidents des EHPAD, Collectif Inter-Hôpitaux, Collectif Inter-Urgences, Collectif National pour les Droits des Femmes, Conseil National de la Nouvelle Résistance, Convergence Nationale des Collectifs de défense et de développement des Services Publics, Coordination des Associations pour le Droit a l'Avortement et a la Contraception, Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, Femmes égalité, Gilets blancs de la santé, Indecosa-CGT, Le Choix - Citoyens pour une mort choisie, Le Fil Conducteur Psy, Médecins du Monde, Médicament Bien Commun, Mutuelle des Pays de Vaucluse, Notre Santé en Danger, Printemps de la Psychiatrie, Stop Précarité

Organisations locales et régionales : Attac Paris-centre, Collectif 37 Notre Santé en Danger, Collectif Santé Voironnais Citoyens Patients Soignants Hospitaliers et Libéraux, Collectif Sauvons l'hôpital de Chinon, Collectif Tenon pour l'IVG, Comité de défense de l'Hôpital de Concarneau, Comité de défense de l'Hôpital de Lannion-Trestel, Comité de défense de l'hôpital public de Toul, Comité Ivryen pour la Santé et l'Hôpital public, Comité de Vigilance des Services publics de Haute-Saône, La Coopérative CCSBE-La Place Santé, Santé Pays Haut (54), Syndicat CGT CH Saint-Junien (87), Syndicat Départemental CFDT Santé Sociaux de la Haute-Vienne (87), Union des syndicats CGT du bassin Villeneuvois (94), Union Syndicale Départementale CGT de la Santé et de l'Action Sociale de la Haute-Vienne (87)